



Année scolaire 2023-2024

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à l'établissement Saint Bernard-Sainte Marie en retirant ce dossier de préinscription pour l'année scolaire 2023-2024.

Une fois **complet***, je vous prie de bien vouloir le déposer à notre secrétariat du 50 rue Stephenson auprès de Madame Valérie MASSOMA, tous les jours de 9h à 11h et de 14 à 16h et le mercredi de 9h à 11h30. (* un dossier incomplet ne pourra être traité).

Ou de le renvoyer par mail à : stm@stbernardstemarie.fr

Si votre dossier est retenu, vous serez contactés par téléphone pour un rendez-vous, en présence de votre enfant.

En vous remerciant de la confiance que vous nous accordez, je vous prie de croire Madame, Monsieur, en mes salutations dévouées.

Isabelle JULHÈS
Chef d'établissement



Pour inscrire votre enfant à l'école Saint Bernard-Sainte Marie

Le dossier est à retourner complété le plus rapidement possible.

À réception du dossier, en fonction des places disponibles, un rendez-vous d'inscription vous sera proposé avec le chef d'établissement.

Documents à fournir

- Une photocopie du Livret de Famille (y inclure tous les enfants).
 - Une photocopie des vaccinations du carnet de santé.
 - Un carnet de 10 timbres au tarif en vigueur.
 - Pour les élèves d'élémentaire : les copies des livrets scolaires (année précédente, année en cours et avis de passage en classe supérieure en fin d'année).
 - Un certificat de radiation*
- *Pour les enfants venant d'une autre école primaire uniquement (à fournir en fin d'année)
- Frais d'inscription de 100 € : à régler soit en espèces, soit par chèque à l'ordre de : **OGEC SAINT BERNARD-SAINTE MARIE.**
 - Une attestation de responsabilité civile.

Documents à remplir et à rendre datés et signés par les deux parents

- Une fiche élève
- Un contrat de scolarisation
- Une autorisation d'hospitalisation
- Une autorisation de prélèvement accompagnée d'un RIB (pour les parents qui le souhaitent)
- Un règlement intérieur